deaux à Cette, par la ligne de Toulouse à Foix et par un sous-embranchement de Boussens à Saint-Girons. Ces deux voies ferrées n'ont qu'un développement de 67 kilomètres.

Le comté de Foix possédait jadis de remarquables monuments de l'architecture religieuse et militaire du moyen âge, de belles forteresses féodales, des châteaux, des églises, des abbayes; presque tous ces édifices ont été ruinés au cours des guerres de religion, qui y sévirent avec une violence particulière. Il reste encore des ruines de quelques forteresses, perchées sur les cimes les plus escarpées des montagnes; telles sont les tours de Quié, de Gudanne, de Lordat. Les châteaux de Foix et de Tarascon méritent une mention particulière; le château de Foix s'élève sur un rocher isolé, surplombant à pic, et possède encore trois énormes tours, une ronde et deux carrées, qui remontent au temps de la première maison de Foix. Parmi les curiosités naturelles du département, on cite les grottes des environs de Tarascon; elles affectent la forme de porches magnifiques, ornés d'incrustations calcaires qui peuvent rivaliser avec les plus fines sculptures de l'architecture ogivale.

ARIEL, idole des Moabites, et dont on a fait le nom d'un mauvais ange. Il Personnage idéal de Shakspeare.

* **ARIETTE** s. f. — Encycl. Avant la création de l'opéra-comique proprement dit, on a joué des comédies à *ariettes* ou mêlées d'*ariettes*, c'est-à-dire dans lesquelles les personnages de la pièce, interrompant le cours naturel de l'action qu'ils représentaient, chantaient de temps en temps de petits airs, dont les paroles ne faisaient que résumer les sentiments dont ils devaient être animés, et dont la musique, ordinairement vive et légère, était composée spécialement pour la circonstance. Il serait assez difficile d'établir une différence nettement tranchée entre ces *ariettes* et les couplets de nos vaudevilles, de certains opéras-comiques même et surtout de ceux qu'on appelle des opérettes. On peut dire seulement que les *ariettes* étaient toujours chantées par un seul acteur et qu'il n'y avait point de duos dans les comédies à *ariettes*, au moins dans celles qui furent jouées à l'époque où ce genre était encore une nouveauté. Ainsi, la comédie à *ariettes* fut la première forme des pièces de théâtre où l'on vit le chant alterner avec le langage ordinaire.

ARILE s. m. (a-ri-le). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des réduviens, dont certains entomologistes font une

nation du roi de Perse. Démosthène donne à Ariobarzane, ainsi qu'à ses fils, le titre de citoyen d'Athènes, ce qui fait croire que le roi de Pont fut l'allié des Grecs.

ARIOBARZANE III, roi de Pont, fils de Mithridate III. Il régnait vers 250 av. J.-C. Il s'empara de la ville d'Amastris et de concert avec son père fit alliance avec les Gaulois, qui pénétrèrent sous ses ordres en Asie et repoussèrent une expédition égyptienne envoyée contre le roi de Pont par Ptolémée Philadelphe. Ariobarzane étant mort vers 240 av. J.-C., les Gaulois se mutinèrent et dévastèrent l'empire du fils de ce prince.

ARIOCARPE s. m. (a-ri-o-kar-pe). Bot. Genre de plantes, de la famille des cactées. Syn. d'ANHALONIE.

ARIODNE s. f. (a-ri-o-dne). Bot. Syn. d'ARZONE.

ARIOLICA, ancienne ville de la Gaule, chez les *Sequani* (Franche-Comté). C'est aujourd'hui PONTARLIER.

ARION, nom du cheval que Neptune fit sortir de terre d'un coup de trident, lorsqu'il disputait avec Minerve à qui ferait aux hommes le plus utile présent. Quelques auteurs le font native de Neptune et de Cérès, qui s'était transformée en cavale pour échapper aux poursuites du dieu; d'autres, de Zéphire et d'une Harpie; d'autres encore, de Neptune et d'une Harpie, etc. Quoi qu'il en soit, Arion, après avoir été nourri par les Néréides, fut attelé quelque temps au char de Neptune, puis donné par ce dieu à Coprée, le héraut d'Eurysthène, qui portait les ordres de ce roi à Hercule; Arion passa ensuite dans les mains d'Œneus, puis dans celles d'Hercule, qui s'en servit pour combattre le brigand Cycnus et le donna à Adraste. Ce dernier, le seul des sept chefs qui ne périt point devant Thèbes, fut sauvé par son cheval, et il remporta avec lui le prix aux jeux Néméens. Arion avait, dit-on, le don de la parole.

* **ARION**, célèbre poète lyrique grec, né à Aléthymne, dans l'île de Lesbos, vers la fin du VIIe siècle av. J.-C. Suivant Suidas, Arion florissait entre la XXXVIIe et la XLVIIe olympiade (de 628 à 585 av. J.-C.), et il jouit d'une immense renommée. Après avoir visité les îles de la mer Egée, il vint en Sicile, puis alla faire admirer son talent en Grèce et passa même en Italie, où les colonies grecques l'accueillirent avec empressement. Les Tarentins lui décernèrent le prix de la musique, qui ne se séparait pas alors du prix de poésie, sur tous ses rivaux. C'est au retour d'Italie et comme il naviguait vers Corinthe, où régnait alors Périandre, qu'il lui arriva l'aventure à laquelle son nom est resté attaché. Plus heureux qu'Homère, il avait amassé beaucoup d'argent dans ses pérégrinations, et les matelots résolurent de le jeter à la mer, pour s'emparer de ses richesses. Arion, sans pâlir et sans se joindre d'être précipité du bord du navire, obtint pour toute grâce de jouer encore une fois de la lyre, ou plutôt de la cithare, à laquelle il devait ses succès. Les matelots, d'après la légende, y consentirent; mais à peine eut-il commencé à toucher les cordes qu'une foule de dauphins accoururent, attirés par les mélodies auxquelles les matelots restaient insensibles. Désespérant de les attendrir, Arion se jeta dans les flots et fut immédiatement reçu par un dauphin sur le dos duquel il aborda heureusement au promontoire de Ténare. Il se rendit aussitôt auprès de Périandre, qui avait pour lui de l'amitié, et lui conta le péril auquel il venait d'échapper. Peu de temps après, on amena au roi de Corinthe les matelots qui l'avaient condamné à mort; leur navire, battu par la tempête, s'était brisé, et ils avaient échoué précisément au cap Ténare, où avait abordé Arion. Périandre feignant de leur demander des nouvelles de leur passager, ils répondirent avec assurance qu'Arion était mort en route de maladie; convaincus aussitôt d'imposture par Arion, qui se présenta vêtu des mêmes habits qu'il avait en tombant à la mer, ils furent tous mis en croix par ordre du tyran de Corinthe. Cette fable a probablement été imaginée pour expliquer les anciennes monnaies de Tarente qui représentaient un homme assis sur un dauphin et dont quelques pièces figuraient, comme offrandes, dans le sanctuaire du promontoire de Ténare.

Il ne reste d'Arion que vingt-deux vers, fragment d'un hymne à Neptune; ils nous ont été conservés par Elien dans son *Histoire des animaux* et portent le cachet de la plus haute antiquité. C'est une description du dauphin, dont Arion pouvait parler plus pertinemment que tout autre, et d'autant plus précieuse que cette merveilleuse espèce d'animaux a disparu. Ses vers sont pleins de poésie, de grâce et de fraîcheur; ils font vivement regretter la perte de ses œuvres, qui étaient nombreuses et se composaient principalement d'hymnes et de dithyrambes. Arion passait pour l'inventeur de ce dernier genre de poésie, qu'il perfectionna seulement et rendit plus solennel. On chantait avant lui des dithyrambes dans les fêtes de Bacchus et dans les festins, surtout à Lesbos, patrie d'Arion, où le culte de Bacchus avait donné naissance aux rites orgiastiques et à des mélodies musicales particulières. « Arion, dit Ottfried Müller, fut le premier, d'après les témoignages assez unanimes des historiens et des grammairiens de l'antiquité, qui enseignas un dithyrambe à un chœur. Il donna donc un cachet de science et de dignité à ce chant qui avant lui ne contenait que des épanchements irréguliers, des sentiments désordonnés. C'est à Corinthe, la ville riche, brillante et prospère de Périandre, que l'innovation eut lieu; aussi Pindare, dans sa louange de Corinthe (*Ol.*, XIII), s'écrie-t-il : « D'où, si ce n'est de Corinthe, » est venue la gracieuse célébration de la fête » de Dyonisos avec le dithyrambe qui gagne le » taureau? » Nous ne savons rien sur les dithyrambes d'Arion, si ce n'est que le poète dorien y introduisit la « manière tragique, » probablement un chant choral de caractère sombre intercalé dans le dithyrambe ordinaire, qui était d'un genre serein et joyeux. Quant à leur exécution musicale, ce fut la cithare et non la flûte qui y domina, puisque Arion était le premier citharède de son temps et qu'il contribua à maintenir la gloire exclusive qui entourait les musiciens lesbiens depuis Terpandre. C'est au son de la cithare que, d'après le conte bien connu, Arion récita le *Nomos orthios* avant de se précipiter dans les flots. On lui attribue, en outre, comme à Terpandre, des poèmes, c'est-à-dire des hymnes aux dieux, qui servaient d'introduction aux solennités des fêtes. »

Arion, groupe de marbre, par M. Hiolle; au musée du Luxembourg. On sait l'histoire d'Arion, le célèbre joueur de lyre, que des matelots voulurent tuer pour s'emparer de ses richesses lorsqu'il retournait à Lesbos, sa patrie, et qui demanda comme grâce suprême qu'on lui laissât tirer, avant de le jeter à la mer, quelques accords de sa cithare sonore. Un dauphin mélomane passait par là et, ne voulant pas qu'un tel virtuose se noyât, il le prit sur son dos et le déposa au cap Ténare. C'est ce personnage fabuleux que M. Hiolle a représenté : Arion, tenant sous le bras gauche sa lyre, dont il joue de la main droite, chevauche le dauphin, qui nage de toutes ses forces, la tête du monstre et l'autre repliée en arrière. « Son attitude, harmonieuse et calme, semble rhythmée sur la cadence de son chant, a dit M. Paul de Saint-Victor; son visage a cette empreinte d'une extase lyrique qu'effleure pourtant une vague inquiétude. Rien de plus fin et de mieux rendu que cette expression mélangée. Les bras, les jambes, la poitrine, modelés avec une fermeté délicate, ne sont ni trop accusés par le ciseau ni trop voilés par la chair. Le beau groupe, plein d'excellent style, remplirait magnifiquement l'enceinte d'une fontaine. » L'*Arion* de M. Hiolle est, sans contredit, une figure parfaitement équilibrée et modelée, très-souple et très-élégante; sous ce rapport, il était digne de la grande médaille d'honneur qui lui a été décernée au Salon de 1861. Mais il aurait à souhaiter, dit un autre critique, que l'auteur se fût mieux pénétré de l'esprit de la fable antique : le mythe d'Arion, comme celui d'Orphée et de beaucoup d'autres, est une allégorie de la domination que la poésie et la musique exerçaient sur un monde encore plongé dans la barbarie. Arion était donc fait pour montrer Arion, les regards levés vers le ciel, tirant de sa lyre des accords divins qui subjuguent le dauphin et oublient, dans l'extase de sa pensée, tout l'enthousiasme de son génie, le danger qu'il peut courir. Au lieu d'un artiste inspiré, M. Hiolle a représenté un homme qui, sur un dauphin, sur le dos duquel il aborda heureusement au promontoire de Ténare. Il se rendit aussitôt auprès de Périandre, qui avait pour lui de l'amitié, et lui conta le péril auquel il venait d'échapper. Peu de temps après, on amena au roi de Corinthe les matelots qui l'avaient condamné à mort; leur navire, battu par la tempête, s'était brisé, et ils avaient échoué précisément au cap Ténare, où avait abordé Arion. Périandre feignant de leur demander des nouvelles de leur passager, ils répondirent avec assurance qu'Arion était mort en route de maladie; convaincus aussitôt d'imposture par Arion, qui se présenta vêtu des mêmes habits qu'il avait en tombant à la mer, ils furent tous mis en croix par ordre du tyran de Corinthe. Cette fable a probablement été imaginée pour expliquer les anciennes monnaies de Tarente qui représentaient un homme assis sur un dauphin et dont quelques pièces figuraient, comme offrandes, dans le sanctuaire du promontoire de Ténare.

Il ne reste d'Arion que vingt-deux vers, fragment d'un hymne à Neptune; ils nous ont été conservés par Elien dans son *Histoire des animaux* et portent le cachet de la plus haute antiquité. C'est une description du dauphin, dont Arion pouvait parler plus pertinemment que tout autre, et d'autant plus précieuse que cette merveilleuse espèce d'animaux a disparu. Ses vers sont pleins de poésie, de grâce et de fraîcheur; ils font vivement regretter la perte de ses œuvres, qui étaient nombreuses et se composaient principalement d'hymnes et de dithyrambes. Arion passait pour l'inventeur de ce dernier genre de poésie, qu'il perfectionna seulement et rendit plus solennel. On chantait avant lui des dithyrambes dans les fêtes de Bacchus et dans les festins, surtout à Lesbos, patrie d'Arion, où le culte de Bacchus avait donné naissance aux rites orgiastiques et à des mélodies musicales particulières. « Arion, dit Ottfried Müller, fut le premier, d'après les témoignages assez unanimes des historiennes attira de plus sur lui l'attention du cardinal d'Este, frère du duc Hercule Ier de Ferrare. Le jeune poète abandonna l'étude du droit pour rester désormais dans l'entourage soit du cardinal, soit de son frère. On n'était pas tout à fait une sinécure que de vivre à la cour de ces petits princes, tous jaloux les uns des autres, se disputant entre eux les littérateurs qui pouvaient donner de la renommée à leur maison et ne payant guère que par une hospitalité assez large et quelques cadeaux l'assiduité continuelle de leurs poètes favoris. Il fallait de plus leur servir de secrétaire ou d'ambassadeur, se charger de missions délicates et les mener à bien. Le Tasse, hôte d'un duc de Ferrare, comme l'Arioste, perdit bien vite toute faveur en ne voulant qu'être poète et en prétendant être logé, nourri et récompensé sans avoir d'autre occupation que de rêver à ses rimes. Mieux avisé, l'Arioste remplit avec beaucoup d'esprit et d'activité sa charge de gentilhomme de la maison du cardinal, accompagna son protecteur dans ses voyages et ambassades, étudia pour lui les affaires épineuses et trouva néanmoins le temps d'écrire chez lui la plus grande partie de son chef-d'œuvre, le *Roland furieux*. Bojardo et Pulci avaient déjà donné, l'un dans son *Orlando innamorato*, l'autre dans son *Morgante maggiore*, deux modèles de ce genre de poème semi-sérieux et semi-burlesque que l'Arioste a porté à sa perfection (v. ROLAND FURIEUX, au tome VIII). Le cardinal d'Este ne semble pas avoir compris tout ce qu'il y avait de grâce, de délicatesse et d'étincelante fantaisie dans ce poème qui pour lui n'était qu'un pur badinage: *Une distoisie, messer Ludovico, e propriato tante coglionerie?* « Où diable, messer Ludovic, avez-vous pris tant de c.....? » dit-il un jour au pauvre poète Arioste, en lui montrant de son admirable chef-d'œuvre. Il n'y avait pas dans cette boutade de quoi satisfaire l'Arioste, qui s'attendait sans doute à quelques compliments sur son talent de conteur; et entre le protecteur et le protégé un refroidissement qui aboutit peu après à une rupture. L'Arioste, en effet, accompagna le cardinal en Hongrie, prétexta une indisposition pour se soustraire à ce lointain voyage, dans une compagnie qu'il déplaisait; le cardinal fut irrité de ce refus, et le poète perdit même de l'incident pour se rendre à la cour du duc Hercule Ier, qui depuis longtemps désirait l'avoir. Le duc d'Este le chargea, comme son frère, de diverses missions diplomatiques dont il s'acquitta avec soin, et même, pour utiliser ses services, il le nomma gouverneur d'un district des Apennins infesté par des bandes de brigands, avec mission de les détruire. Ce n'était pas là la tâche d'un poète, mais l'Arioste montra qu'il avait également l'étoffe d'un capitaine et s'en acquitta avec autant de facilité qu'il écrivait (1522).

C'est vers 1514 ou 1515 que l'Arioste avait quitté le cardinal d'Este, son premier maître, chez le duc Hercule, fut de mettre la dernière main à son poème, et en 1516 il en donna la première édition; la renommée de l'auteur s'étendit presque immédiatement dans toute l'Europe. Outre cette vaste composition où l'Arioste a étalé toutes les richesses de son imagination, il écrivit près de cinq cents pièces de toutes sortes, entre autres des satires, des sonnets, des poésies latines, qui ont été réunis dans ses œuvres complètes, et il fit jouer dans les divers intermèdes de la cour, outre *I Suppositi* et la *Cassaria*, comédies écrites dans sa jeunesse, deux autres pièces de théâtre d'une valeur bien supérieure à ces premiers essais; ce sont la *Lena* et *Il Negromante;* nous avons consacré un article spécial à la dernière (v. NECROMANT, au tome XI); toutes ces comédies sont en vers ainsi qu'une cinquième, la *Scolastica*, que l'Arioste avait commencé à écrire pour le mariage de Renée, fille de Louis XII, avec un prince d'Este, et dont il ne devait que les trois premiers actes; les deux autres ont été écrits par Gabriele Vidonio, son frère du poète.

En 1532, l'Arioste donna une nouvelle édition de son *Orlando furioso*, qu'il avait revu et remanié avec soin. L'année suivante, il mourut d'une maladie de vessie qui le faisait depuis longtemps cruellement souffrir. » L'Arioste, dit Ginguené, avait une belle figure, les traits réguliers, le teint vif et animé, l'air ouvert, bon et prévenant. Il était assez haute et bien prise, son tempérament robuste et sain. Il aimait à se promener à pied, et ses distractions, causées par les méditations, la composition ou les corrections dont il était continuellement occupé, le menaient souvent plus loin qu'il n'en avait le projet. C'est ainsi que, par une belle matinée d'été, voulant faire un peu d'exercice, il sortit de Carpi, qui est entre Reggio et Ferrare, mais beaucoup plus près de Reggio, et qu'il arriva le soir à Ferrare, en pantoufles et en robe de chambre, sans s'être arrêté en chemin. Sa conversation était agréable, piquante et respirait la franchise et l'urbanité autant que l'esprit. Ses bons mots étaient pleins de sel; sa manière de raconter était originale et plaisante; et ce qui manque rarement son effet, quand il faisait rire tout le monde, il était lui-même fort sérieux. Les auteurs qui ont écrit sa vie avec le plus de détail le représentent doué de toutes les qualités sociales, sans orgueil, sans ambition, reservé dans ses discours et dans ses manières, attaché à sa patrie, à son prince et surtout à ses amis; sobre, quoique

et célèbre elle-même par son habileté dans l'art de peindre. Elle fit un tableau représentant Esculape, qui fut fort admiré et lui valut une grande renommée. Pline, qui mentionne seul Aristarète, ne dit point à quelle époque elle vivait.

ARISTE (Paul-Eugène-Augustin D'), homme politique français. V. DARISTE, dans ce *Supplément*.

ARISTECHME, père d'Archias qui répandit le culte d'Esculape en Mysie.

* **ARISTÉE.** — Le culte d'Aristée, honoré chez les Grecs comme divinité bienfaisante, se retrouve en Thessalie, en Béotie, dans l'Arcadie, à Céos, à Cyrène; on voyait sa statue dans le temple de Bacchus, à Syracuse; cette statue fut enlevée par Verrès. Aristée était regardé comme le protecteur des troupeaux, de la culture, surtout de celle de la vigne et de l'olivier. Il disparut de la terre sur le mont Hémus (aujourd'hui les Balkans), où il s'était retiré.

ARISTÉE ou **ARISTÉAS**, général et historien, fils d'Adimante. Il vivait vers le milieu du Ve siècle avant notre ère. Il fut chargé par la ville de Corinthe de soutenir Potidée dans sa révolte contre Athènes au début de la guerre du Péloponèse. Ayant été mis à la tête de l'infanterie des alliés, il se laissa surprendre par l'Athénien Callias, qui le battit complétement et dispersa son armée. Aristée rallia les débris de cette armée et s'arrêta quelque temps à Chalcidice, où il commença une guerre d'escarmouches contre les alliés des Athéniens et tenta vainement de se faire donner quelques secours. A l'époque de la seconde guerre du Péloponèse, il fut envoyé avec quelques Lacédémoniens en ambassade auprès du roi de Perse Artaxerce Ier, à l'effet de lui demander des secours en hommes et en argent. Tandis que les Lacédémoniens arrivaient à la cour du roi de Thrace Sitalcès pour lui demander des secours, les Athéniens envoyaient eux aussi auprès du même prince des ambassadeurs chargés d'une mission analogue, et les deux ambassades se croisèrent donc, et les Athéniens étant parvenus à se rendre le fils du roi favorable, ils purent se saisir des ambassadeurs lacédémoniens au moment où ils allaient s'embarquer et les firent conduire à Athènes, où ils furent enterrés vifs dans un puits.

ARISTELLE s. f. (a-ri-stè-le). Bot. Genre de plantes, de la famille des dinotmacées, parasites d'une espèce de conferve.

ARISTÈNE DE MÉGALOPOLIS, général grec. Il vivait dans la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère. Il fut stratége des Achéens vers 198 av. J.-C. et fut envoyé à Mégalopolis auprès du roi Philopœmen pour la Crète. Bien qu'il fût l'ami du héros achéen, Aristène se sépara de lui sur d'importantes questions et finit, momentanément, par briser l'alliance romaine, que repoussait Philopœmen. On raconte que ce dernier, à la suite d'une discussion dans laquelle Aristène avait soutenu sa thèse favorite, lui demanda « pour quelle raison il était si pressé de voir la fin de la Grèce. » Si la mort a été dit, ce qui est très-probable, il n'est le plus grand honneur à la perspicacité du héros achéen. De l'avis de Polybe, Aristène fut plutôt un homme politique qu'un général.

* **ARISTÉNÈTE**, écrivain grec. — Il est surtout connu par le recueil d'*Epîtres érotiques* qui porte son nom et qu'on lui attribue depuis longtemps; mais cette attribution a paru, non sans raison, douteuse à quelques critiques. Un de ses premiers éditeurs, Josias Mercier, qui en a donné en 1595 une excellente version latine, accompagnée du texte grec, avait conjecturé que le nom d'Aristénète, qui se lit dans la suscription de la première lettre : *Aristénète à Philocale*, avait sans doute passé à tout le recueil. Si la troisième, qui porte : *Philopléatone à Philocome*, s'était trouvée la première, il y avait tout autant de raisons pour qu'on attribuât toutes les lettres à Philopléatone. Cette opinion ne prévalut pas et l'on continua à considérer Aristénète comme l'auteur de ces épîtres; Boissonade, qui s'était livré à de longues et patientes études sur cet intéressant recueil, a surtout contribué à lui faire sa paternité en fut laissée au sophiste grec; mais, en l'absence complète de tout témoignage ancien, la conjecture de Josias Mercier mérite peut-être d'être prise en considération.

Les *Epistolæ Aristeneti* ont été traduites pour la première fois en français (Poitiers, 1597, in-16) par un contemporain d'Amyot. Cyre Foucault, sieur de La Coudrière, qui n'est pas autrement connu, et c'est dommage; car à une connaissance approfondie du grec, qu'il rend de la manière la plus exacte et la plus heureuse, il joint un rare mérite d'écrivain; sa langue est des mieux nourries et des plus colorées; elle vaut celle d'Amyot. A l'exemple du précepteur de Charles IX, il a donné aux idées et au style de l'auteur grec un tour naïf qui, sans doute, fait défaut à Aristénète comme à Plutarque, mais que cependant on peut compter comme un charme de plus. Une élégante réimpression de cette traduction a été faite récemment : les *Epistres amoureuses d'Aristenet, tournées de grec en françois par Cyre Foucaut, sieur de La Coudrière, avec l'image du vray Amant, discours tiré de Platon* (Paris, Isid. Liseux 1876, in-16). Deux autres traductions françaises, en style plus moderne, celles de Le Sage (Paris, 1695, in-12) et d'un anonyme, *Lettres d'Aristénète, suivies des Lettres choisies d'Alciphron* (Londres, 1739, in-12), ont essayé de la supplanter, mais sans y réussir; ce sont plutôt des imitations que des traductions; elles manquent précisément de la saveur gauloise que Cyre Foucault avait donnée à ce Grec de la décadence. Boissonade en avait entrepris et achevé une quatrième, qui ne trouva pas d'éditeur et qu'il jeta au feu. Heureusement, il est resté de ses travaux sur Aristénète, ou l'auteur quel qu'il soit des *Epîtres amoureuses*, l'excellente édition qu'il a donnée du texte grec (Paris, 1822, in-8°) et la préface dont il comptait accompagner sa traduction; elle a été recueillie dans le *Magasin encyclopédique* de Millin (an VII [1799], tome Ier).

« Aristénète, puisque tel est désormais le pseudonyme de cet anonyme, dit M. P. Malassis dans la préface de la réimpression dont nous avons parlé plus haut, n'est point un épistolaire, bien que son recueil porte le titre de *Lettres*; c'est plutôt un conteur, mais à bien le prendre, un metteur en œuvre précieux et raffiné de descriptions, d'anecdotes, de scènes et de façons amoureuses. Sa manière a de l'emphase et de la déclamation, mais elle est vive, colorée et fait sans cesse tableau. Les détails précieux sur les mœurs grecques y abondent et le charme du tout est d'être bien grec, tout animé et pénétré du plaisir de vivre sans arrière-pensée, tel qu'il se pouvait encore rencontrer dans quelques coins de l'empire au moment où une religion nouvelle allait étendre sur le monde, pour des siècles, un voile de mortelle tristesse et de dégoût.... Cyre Foucault s'est porté à la traduction de son auteur avec toute l'allégresse d'un homme de la Renaissance; il a serré le texte de près, non sans s'aider de la version latine de Josias Mercier, sans le cœur du roi de Navarre, qui l'a pour lui demander des façons de parler proverbiales ou sentencieuses. « Avec » le temps, les Grecs prirent Troie, » dit Aristénète; « avec le temps, dit Foucault, les » Grecs eurent Helène et saccagèrent Troye; » avec le temps et la paille, l'on mûrit les » mesles. » Il n'hésite pas davantage à remplacer une locution grecque par son équivalent français, et le métaphore : « Toucher le » ciel de la tête » devient sous sa plume « tenir Dieu par les pieds et gouster les joyes » du paradis; » ce paradis est un terrible anachronisme. On en remarque quelques autres, commis le plus souvent par excès de vivacité et pour mieux faire image. Un brave chevalier, un Pierrebras, un Rolomont; l'or du Pérou remplace en quelque endroit l'or de Babylone, qui n'aurait plus ébloui personne : ornements étrangers et souvent rustiques, jetés confusément sur une beauté grecque par un adorateur impatient. »

ARISTHANAS ou **ARISTHÈNE**. V. ARISTHANAS, dans ce *Supplément*.

ARISTIDE, statuaire grec, élève de Polyclète de Sicyone. Il vivait vers la fin du Ve siècle avant l'ère vulgaire et il devint, suivant Pline, célèbre dans l'art de fabriquer des chariots à deux et quatre chevaux. On pense que les chariots dont parle Pline sont ceux qui étaient employés dans les grandes solennités et qui servaient à transporter les offrandes faites aux dieux. Il paraît, du reste, qu'Aristide fut un mécanicien habile et qu'il apporta de grands perfectionnements aux machines employées au stade d'Olympie.

ARISTOBULE (*qui donne d'excellents conseils*), surnom de Dione, à Athènes. Thémistocle éleva un temple à Diane Aristobule.

ARISTOCRATE, fils de Scellias. Il vivait vers le Ve siècle avant l'ère vulgaire et il prit une part importante aux affaires publiques durant la dernière partie de la guerre du Péloponèse. Il arriva à posséder une influence considérable, et, de concert avec Thérâmène, il renversa le gouvernement des Quatre-Cents, dont il faisait lui-même partie. Lorsque Alcibiade fut privé du commandement en chef de l'armée grecque, Aristocrate hérita d'une partie de ce commandement. En 406, il fut battu aux Arginuses, en compagnie de cinq généraux athéniens, qui, avec lui, furent jugés et mis à mort à leur retour à Athènes.

ARISTODAMA, une des filles de Priam. Il Sicyonienne, mère d'Aratus, qu'elle eut d'un génie qui se présenta à elle sous la forme d'un dragon.

ARISTODÈME, un des fils d'Hercule et de Mégare, et que le dieu tua dans un accès de fureur.

ARISTODÈME, tyran de Mégalopolis. Il vivait vers 230 av. J.-C. et il gouverna Mégalopolis sous le règne d'Antigone Gonatas. C'est grâce à l'influence du roi de Macédoine qu'il occupa ce poste, où il se distingua par son administration très-sage et très-douce. Les Lacédémoniens ayant envahi le territoire qu'il habitait, il battit et tua leur roi Acrotatus et les contraignit à la retraite. Il fut assassiné par quelques amis de Philopœmen.

ARISTODÈME DE MILET, lieutenant d'Antigone. Il vivait vers 315 avant J.-C. et il fut envoyé par Antigone dans le Péloponèse, pour y faire alliance avec Polysperchon et son fils Alexandre, et lever une armée qui devait marcher contre Cassandre. Aristodème avait reçu de son maître 1,000 talents, qui devaient lui faciliter singulièrement la tâche dont il était chargé. Il réussit pleinement, leva 8,000 hommes en Laconie et arma les cités grecques contre Cassandre. Ce dernier, ayant reçu des secours importants de Ptolémée, put faire face à l'orage et sut détacher Alexandre d'Aristodème, qui dut se contenter des secours que pouvaient lui apporter les Etoliens. L'histoire n'en dit pas plus long sur le lieutenant d'Antigone, qui fut à la fois général et négociateur habile.

ARISTOGITON, sculpteur grec, qui vivait en 420 environ avant l'ère vulgaire. Il travailla avec Hypathodore à l'exécution des riches présents qui devaient être offerts au temple de Delphes par la ville d'Argos. On lui attribue plusieurs statues qu'il aurait faites avec son ami Hypathodore, et parmi lesquelles on cite les statues des deux généraux qui marchèrent avec Polynice contre Thèbes. Ces deux artistes auraient également produit quantité de morceaux fort remarquables, et dont un, le chariot d'Amphiarus, aurait été coulé avec du métal pris par les Athéniens aux Lacédémoniens, après la victoire d'Ænoé. On a trouvé à Delphes une statue représentant un vainqueur des jeux et qui porte les noms des deux sculpteurs dont nous venons de parler.

ARISTOGITON, fils de Cydimaque, orateur athénien, surnommé **le Cynique**, à cause de son impudence. D'autres disent qu'il fut surnommé **le Chien**, parce qu'il paraissait veiller aux intérêts du peuple avec autant d'ardeur qu'un chien en met à garder la maison de son maître. Quoi qu'il en soit, il fut plusieurs fois condamné à l'amende comme calomniateur et emprisonné faute de pouvoir payer ses amendes. Il fut ensuite en butte à différentes accusations personnelles, et nous avons contre lui trois discours, dont deux sont de Démosthène et un de Dinarque. On sait aussi que l'orateur Lycurgue soutint contre lui une accusation grave. Aristogiton finit par être condamné à boire la ciguë. On rapporte qu'avant de mourir il demanda à voir Phocion, et que celui-ci, quoiqu'il approuvât sa condamnation, consentit à le visiter dans sa prison.

ARISTOLOCHIACÉES s. f. pl. (a-ri-sto-lo-chi-a-cé). Bot. Syn. d'ARISTOLOCHIÉES.

ARISTOMACHUS, fils de Talaüs et père d'Hippomédon, qui fut un des sept chefs devant Thèbes. Il Un des prétendants d'Hippodamie. Il Fils de Cléodète et arrière-petit-fils d'Hercule. Il fut le père de trois héros, Térménus, Cresphonte et Aristodème, et commanda la troisième invasion des Héraclides dans le Péloponèse, sous le règne de Thrasémène. L'expédition avorta, par suite d'une interprétation erronée donnée à l'oracle qu'on avait consulté, et Aristomachus périt dans le combat.

ARISTOMAQUE, une des filles de Priam et femme de Critolaüs. Elle était représentée dans la *Lesché* de Delphes.

ARISTOMÈDE, sculpteur thébain, qui vivait dans le VIIe siècle avant notre ère. On lui doit une statue de Cybèle, que Pindare aurait fait placer dans le temple de cette déesse à Thèbes. Pausanias, qui seul prononce le nom de cet artiste, ne donne sur lui que des renseignements incomplets.

ARISTON, célèbre pilote des Syracusains. Il était fils de Pyrrichus et vivait 420 ans environ av. J.-C. Il eut l'idée ingénieuse de modifier la tactique et l'armement des galères syracusaines et contribua ainsi à la victoire navale que remportèrent les habitants de Syracuse sur les Athéniens, qui jusqu'alors étaient considérés comme invincibles sur mer. Il fit apporter sur le rivage les vivres nécessaires aux soldats de la flotte syracusaine, fit ensuite approcher les galères, et, tandis que les Athéniens se figuraient que les équipages étaient descendus à terre et étaient allés prendre leur repas dans la ville, les matelots remontèrent sur leurs navires et se précipitèrent sur la flotte athénienne, qui, ne s'attendant pas à cette attaque, fut rapidement dispersée.

ARISTON DE CÉOS, philosophe péripatéticien. Il fut disciple de Lycon et il vivait 230 ans environ avant l'ère vulgaire. Il reprit l'école de Lycon, enseigna avec succès et publia sur les matières philosophiques de nombreux ouvrages qui ne sont point venus jusqu'à nous. De l'avis de Cicéron, les ouvrages d'Ariston de Céos sont écrits en style élégant, mais ils pèchent par l'insuffisance de la pensée.

ARISTON DE CYRÈNE, chef de parti, qui vivait au Ve siècle av. J.-C. Il commandait à Cyrène et était le chef du parti démocratique dans cette ville, où il avait fait emprisonner tous les chefs du parti aristocratique. Les Messéniens s'étant déclarés pour les vaincus, une lutte s'ensuivit; après une bataille sanglante, il fut convenu que les deux partis gouverneraient à tour de rôle, et la paix fut rétablie.

ARISTON DE MÉGALOPOLIS, homme d'Etat grec, qui vivait au Ve siècle avant notre ère. Il engagea les Achéens à prendre parti

pour les Romains, à l'époque où ces derniers étaient en guerre avec Persée (170 av. J.-C.). Il fut chargé par les Achéens de plusieurs ambassades et fut envoyé, notamment, vers Antiochus III, qu'il décida à faire la paix avec Ptolémée.

ARISTONICUS D'ALEXANDRIE, grammairien grec, qui vivait environ 50 ans avant l'ère vulgaire. On lui attribue des notes marginales sur l'*Iliade*, notes que Villoison a prises dans un manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de Saint-Marc. Il avait fait plusieurs commentaires sur Homère, mais ces travaux ont été perdus.

ARISTONUS, un des Egyptides, époux de la Danaïde Paléno.

Aristophane (ÉTUDES SUR), par M. Emile Deschanel, ancien maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, député (1877, 1 vol.).

« Ces *Etudes* sont originales et vraiment nouvelles, dit M. Francis Charmes, dans un article qui a paru au *Journal des Débats*. Non pas qu'Aristophane fût resté inconnu avant M. Deschanel; mais on ne l'avait pas encore soumis aussi complétement à cette analyse mêlée de jugements qui est la méthode de la critique moderne. Peut-être a-t-on étudié Ménandre plus encore qu'Aristophane. Etait-ce curiosité plus ardente pour un auteur dont il ne nous reste presque rien? Est-ce parce que Ménandre a frappé de préférence l'imagination des Romains et que les comiques latins se sont inspirés de lui au point de le copier? Est-ce plutôt parce que Ménandre n'a pas servi de modèle seulement aux Latins, mais à nous-mêmes, et qu'il a vraiment créé le genre que depuis on s'est contenté de reproduire fidèlement? Il n'en a pas été de même d'Aristophane; il est resté le seul de son espèce; il n'a pas eu d'école, il n'a pas de descendants légitimes. Après lui, rien de semblable à lui. Et d'abord, la comédie romaine n'est presque jamais intervenue dans la politique. Cneius Nævius, qui avait essayé de mettre sur le théâtre des opinions ou des passions réservées à la tribune aux harangues, a été persécuté et exilé. Plaute et ceux qui sont venus ensuite ont profité de son expérience et se sont bien gardés de la renouveler. Chez les nations modernes, la comédie est restée presque toujours ce qu'elle était à Rome, c'est-à-dire une étude de mœurs. En Grèce seulement, à Athènes, et pour un temps qui n'a pas été long, puisque Aristophane y a survécu, la comédie a été l'arme la plus terrible et la plus puissante du pamphlétaire. Toutes les questions politiques qui s'agitaient dans la cité, la paix, la guerre, les questions sociales, le rôle et les droits de la femme, les querelles et disputes littéraires et mille autres encore, Aristophane les a débattues librement sur la scène, au milieu des fêtes de Bacchus. De là l'incroyable licence de ses comédies, et aussi le désordre et les défauts de composition qu'on y remarque.

» Dans ces pièces, en effet, où il y a tant de verve, de mouvement, de personnages, on chercherait en vain ce que nous appelons aujourd'hui une action; on y chercherait plus vainement encore ce qu'on appelle un caractère. L'action, au lieu de se développer à travers des péripéties qui préparent le dénoûment et le font attendre avec un intérêt croissant, se compose d'une multitude d'incidents divers qui concourent, il est vrai, à produire la même impression, mais qui se coupent et s'embrouillent comme un vrai labyrinthe. Par exemple, si Aristophane veut, dans les *Acharniens* ou dans la *Paix*, nous montrer les horreurs de la guerre et les avantages de la paix, il procédera par une série de scènes courtes et vives, sans lien entre elles, dont les unes représenteront les désastres de la guerre, et les autres les douceurs de la paix. Il est riche en imaginations de tout genre, gracieuses, poétiques, touchantes, grotesques, ordurières, et il passe des premières aux secondes, des secondes aux dernières, sans se donner la peine de chercher une transition. La guerre désole la Grèce : voici un laboureur qui a perdu ses bœufs et qui se lamente misérablement! Voici un amoureux qui voudrait bien rester auprès de sa maîtresse et qui le fait comprendre très-drôlement, etc.! La paix revient enfin : voici la procession du fabricant d'aigrettes, du fabricant de cuirasses, du fabricant de casques ou de lances, du général en disponibilité, qui tous se lamentent et se désespèrent! Voici, en revanche, le fabricant de faux ou de charrues qui se réjouit! Les bons repas, la gaieté, l'amour font leur rentrée bruyante sur le théâtre. Quels chants joyeux! quels ballets enivrants! Il y a là une série de scènes qui concourent au même but, qui ont pour objet de nous faire aimer la paix et détester la guerre; mais où sont le lien qui les unit et la logique qui les distribue? Il n'y en a pas. Tout cela se succède à la manière des tableaux dans nos revues modernes. C'est le procédé ordinaire d'Aristophane. Son génie est une corne d'abondance où fourmillent des inventions en nombre incalculable; il la verse et la secoue sur le théâtre avec la verve étourdie d'un prodigue, et tous ces enfants ailés prennent leur vol après avoir un moment tournoyé autour du magicien. Quelle fécondité, d'ailleurs, et quel éclat! Il a fallu des circonstances absolument uniques dans l'histoire, et un homme unique aussi peut-être, pour donner naissance à ces chefs-d'œuvre immortels, mais inimitables.

» Il est impossible d'être plus ordurier qu'Aristophane. Il y a dans Rabelais des chapitres qu'il est difficile de lire sans dégoût; eh bien! Rabelais n'est rien si on le compare à Aristophane. L'obscénité ici coule à pleins bords; et pourtant les philosophes les plus purs et les saints les plus chastes ou les plus repentants, Platon, Cicéron, saint Chrysostome, saint Augustin, ont fait leurs délices des comédies d'Aristophane. On lui a pardonné en faveur de son génie et de sa grâce. » Lorsque M. Viguier, si artiste et si fin, si érudit et si original, faisait lire et commentait, à l'Ecole normale, une de ces prodigieuses comédies, quelquefois, raconte M. Deschanel, son admiration allait jusqu'à l'attendrissement; riant et presque pleurant tout ensemble, puis rougissant de quelque énormité qui succédait à des détails exquis, il s'écriait avec une douceur charmante : « Ah! messieurs, quelles canailles que ces » Grecs! mais qu'ils avaient d'esprit! »

ARITHMÈME s. m. (a-ri-tmè-me). Entom. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des trachélides, tribu des cantharidies, voisin des hyclées.

ARITRILLIS s. f. (a-ri-tril-liss). Bot. Syn. de MERCURIALE.

ARIUS, roi de Teuthranie, tué en combat singulier par Pergame, fils de Pyrrhus et d'Andromaque.

ARIVEY (Pierre DE L'). V. LARIVEY, au t. X.

* **ARIZONA**, district des Etats-Unis. — Il y a quelques années, on a fait beaucoup de bruit à propos d'une prétendue découverte qu'on avait faite dans le district d'Arizona; on affirmait avoir trouvé de vastes champs de graviers renfermant en abondance des diamants, des rubis, des saphirs, des émeraudes et autres pierres précieuses. Les ingénieurs qui furent chargés d'examiner les lieux déclarèrent, dans leurs rapports, que la richesse de ces gisements était si extraordinaire, qu'on pouvait attendre de leur exploitation des bénéfices incalculables. Aussitôt une première compagnie s'organisa dans ce but, au capital social de 10 millions de dollars (50 millions de francs), laquelle eut pour émules neuf autres compagnies, qui surgirent sur divers points des États-Unis, chacune au même capital; en sorte que l'appel total des fonds demandés pour la mise en valeur des graviers diamantifères s'élevait au chiffre formidable de 100 millions de dollars (500 millions de francs). Les noms des personnages qui s'étaient laissé entraîner à figurer en tête de ces compagnies inspiraient toute confiance au public, et, dans la prévision que les nouvelles mines inonderaient de leurs produits les marchés européens, les principales maisons de Londres, de Paris et d'Amsterdam qui font le commerce en gros des pierres précieuses voyaient déjà menacé d'une baisse énorme le stock considérable qu'elles avaient en réserve.

Tout le monde, heureusement, ne partageait pas cet éblouissement. Les capitalistes anglais, éclairés par de nombreux mécomptes antérieurs, avaient déjà pu apprécier les services d'une institution qui s'était fondée dix-huit mois auparavant en Californie, avec l'adhésion du corps consulaire de San-Francisco et l'appui de la presse britannique, et qui, sous le nom de Bureau des mines des États du Pacifique, s'était offerte à fournir tous les renseignements qu'on lui demanderait sur le degré de confiance que pouvaient mériter les diverses entreprises financières de ces Etats, qui cherchaient des souscripteurs en Europe. Cette institution, par l'organe de son président, le colonel Berton, vice-consul de France à Sacramento, capitale de la Californie, avait transmis au *Times* et au *Mining Journal*, de Londres, des observations provoquées par de nombreux correspondants d'Angleterre, qui avaient conçu des doutes sur l'existence des mines de diamants de l'Arizona et du Nouveau-Mexique. Une enquête poursuivie par M. Berton démontra l'invraisemblance scientifique de la coexistence dans un même gisement de pierres précieuses qu'on ne rencontre jamais ensemble, et l'on ne tarda pas à reconnaître que ce fait était le résultat d'une manipulation frauduleuse. Des spéculateurs éhontés avaient imaginé d'acheter à Londres et à Amsterdam une masse de diamants, rubis, saphirs, émeraudes, à l'état brut, et de les disséminer habilement dans les prétendus graviers diamantifères qu'ils avaient soumis à l'inspection des ingénieurs, dont la bonne foi ne pouvait soupçonner une fraude aussi insolite, et qui avaient involontairement égaré, par leurs rapports, l'opinion publique.

ARJASP, roi tartare, qui vivait vers le Ve siècle av. J.-C. Il se signala par son opposition aux doctrines de Zoroastre et se battit contre le roi persan Ghutasp, qui était partisan de la religion nouvelle. Arjasp fut bientôt vaincu par Asfandiyar, fils de Ghutasp. Mais Asfandiyar ayant été renversé par une révolution de palais et mis en prison par son père, la fortune changea, et les Persans furent défaits par Arjasp, qui s'empara de la fille du roi de Perse. Ce dernier, dans son désespoir, rendit la liberté à son fils et lui promit le trône s'il parvenait à délivrer sa sœur. Asfandiyar fut assez heureux pour vaincre le roi tartare, qu'il tua de sa main.

* **ARJUZANX**, village de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et 34 kilom. de Mont-de-Marsan; pop. aggl., 216 hab. — pop. tot., 750 hab.

* **ARKHANGEL** (GOUVERNEMENT D'). — D'après les renseignements les plus récents, le gouvernement d'Arkhangel a une superficie de 858,560 kilom. carrés, et la population compte 281,112 hab.

ARKYS s. f. (ar-kiss). Arachn. Genre d'aranéides, de la famille des araignées, comprenant une espèce, qui habite le Brésil.

ARLA, fille de Geirreudour et une des neuf vierges qui enfantèrent le dieu Heimdall, dans la mythologie scandinave.

* **ARLANC**, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. d'Ambert, entre la Dore et la Dorlose; pop. aggl., 2,020 hab. — pop. tot., 3,830 hab. La principale industrie de cette ville, qui se divise en deux parties : le Bourg et la Ville, est la fabrication des blondes, des dentelles noires et des lacets. Sur son territoire, sources d'eau ferrugineuse.

ARLAUD (Jacques-Antoine), miniaturiste. Nous avons donné sa biographie au mot ARLAND, tome Ier, et nous y renvoyons le lecteur, après avoir rectifié l'orthographe de ce nom.

* **ARLES**, ville de France (Bouches-du-Rhône), ch.-l. d'arrond., sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis du delta de la Camargue; pop. aggl., 15,120 hab. — pop. tot., 24,695 hab. L'arrond. comprend : 8 cant., 32 comm., 88,407 hab. La principale industrie d'Arles est celle de la minoterie; commerce des laines; entrepôt réel et entrepôt fictif de grains. Aux Alyscamps, ateliers des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

« De toutes les cités françaises, Arles, dit M. Amédée Pichot, est peut-être encore la moins française par la physionomie de son architecture, par la configuration de son sol, par les mœurs de ses indigènes, par le costume de ses femmes, par son idiome enfin. » C'est à Arles, en effet, que l'on rencontre, dans la classe ouvrière, les types grec, romain et sarrasin qui ont mérité aux femmes de cette cité une réputation de beauté qui s'est maintenue jusqu'à notre époque.

* **ARLES** (ROYAUME D'). — L'histoire de ce royaume se confond avec celle de la Provence. V. PROVENCE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire*, page 323.

* **ARLES-SUR-TECH**, bourg de France (Pyrénées-Orientales), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. de Céret; pop. aggl., 1,968 hab. — pop. tot., 2,542 hab. Commerce de grains; fer forgé. Fabrication de manches de fouet et d'instruments de taillanderie; préparation des cuirs.

— *Histoire.* « L'origine d'Arles-sur-Tech, dit M. Ad. Joanne, l'*Arulæ* des Romains, remonte à une époque reculée. Cependant on n'y voit aucun vestige de l'époque gallo-romaine. Elle n'acquit une certaine importance qu'après la fondation de son abbaye de bénédictins (778). En 1707, pendant la guerre de Succession, les Espagnols s'en emparèrent; mais ils en furent chassés quelque temps après par les habitants. En 1793, l'ayant prise de nouveau, ils s'y maintinrent jusqu'à la prise du camp de Boulou par Dugommier.

» Le monastère d'Arles, fondé dans la partie la plus élevée de la ville par un abbé espagnol nommé ou surnommé Castellanus, fut dévasté par les Normands en 860 et s'écroula quelque temps après. En 1048, on éleva une seconde église qui tomba à son tour, à l'exception de la façade. Enfin, en 1157, fut construite l'église qui existe encore aujourd'hui; le cloître date de la même époque. Les autres constructions du monastère ont été détruites pendant la Révolution. »

Arles-sur-Tech est une des villes où se sont le mieux conservées les coutumes antiques; sur les places publiques se danse encore le *contrapas*. Voici ce que dit à ce sujet M. de Chausenque : « Toutes les maisons sont ornées de balcons à l'espagnole remplis de spectateurs; dans le plus apparent sont réunis les *jutglars* ou ménétriers, qui, avec des hautbois, des cornemuses, des flageolets et des tambourins, font entendre une musique très-animée... Des couples indépendants dansent en tournant autour de la place et font assaut d'agilité : le comble de l'adresse est de passer lestement le pied par-dessus la tête de la danseuse et de retomber en mesure sans cesser de faire jouer les castagnettes. C'est ce qu'on appelle la *camada rodona*. Puis les couples se réunissent huit ou dix ensemble et forment des ronds, et, au point d'orgue, tous les hommes, passant leurs mains sous les bras de leurs voisines qui s'appuient sur leurs épaules et se courbent en avant, les élèvent à la fois sur leurs bras roidis, tandis que celles-ci, se prenant les mains, les élèvent en l'air. »

« Souvent, ajoute M. Henry, quand la danse est le plus animée, on lance un taureau qui poursuit les danseurs et les disperse; c'est une gloire que de montrer quelque égratignure faite par la corne de l'animal. Un prix est quelquefois donné à celui qui peut enlever une cocarde attachée à l'une des cornes du taureau; alors on noircit les cornes, afin que celui qui a pu les toucher puisse en montrer les marques glorieuses sur ses mains. »

ARLÈS-DUFOUR (Jean-Barthélemy ARLÈS, dit), industriel français, né à Lyon en 1805, mort à Cannes en 1872. Il devint un fervent adepte du saint-simonisme et se lia avec Enfantin d'une amitié qui ne devait finir qu'à la mort de ce dernier. Devenu commissionnaire en soieries à Lyon, il y épousa la fille d'un riche commerçant, nommé Dufour, et prit alors le nom d'Arlès-Dufour. Doué d'un esprit très-ouvert aux idées de son temps, il s'occupa beaucoup, tout en se livrant à l'industrie, de l'instruction populaire, éleva à ses frais les enfants qu'il employait dans ses manufactures et ne cessa d'être un partisan de l'instruction gratuite et obligatoire. Arlès-Dufour devint membre du conseil municipal de Lyon, du conseil général du Rhône, membre du jury des Expositions de 1849, de 1851 à Londres, de 1855 et de 1867, à Paris, etc. Nommé en 1853 secrétaire général de la commission impériale, il vint se fixer à Paris, où il créa une maison de commerce. Comme il était depuis longtemps lié avec Cobden, il fut désigné en 1860 pour être un des négociateurs du traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne, et il reçut cette même année la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Lors de la formation de la ligue internationale de la paix, il s'empressa d'y adhérer et en devint un des membres les plus actifs. Après la révolution du 4 septembre 1870, il écrivit une lettre à MM. Gladstone et Bright, pour leur montrer la faute que commettait l'Angleterre en laissant écraser la France. Le 12 octobre suivant, il renouvela son inutile tentative en faisant un appel à la Grande-Bretagne en faveur d'un allié malheureux et fidèle. A cette époque, il était président du comité lyonnais de secours aux victimes de la guerre. Jusqu'à la fin, Arlès-Dufour conserva une grande activité d'esprit et resta fidèle à ses opinions de libre penseur.

Arlésienne (L'), mélodrame en trois actes et cinq tableaux, avec symphonies et chœurs, de M. Alphonse Daudet, musique de M. Georges Bizet; représenté au théâtre du Vaudeville en octobre 1872. La donnée de cette pièce semble avoir été indiquée à l'auteur par la lecture d'un de ces faits divers qui noircissent tristement la troisième page des journaux; c'est un suicide par amour. Un jeune paysan de la Camargue, Frédéri, est amoureux d'une Arlésienne qu'on dit être fort belle, mais qu'on ne voit pas dans la pièce. Au moment de l'épouser, il apprend qu'elle en est indigne; des lettres produites par un amant de cette fille achèvent de lui faire perdre la raison. Sa mère veut lui faire épouser une charmante jeune fille qui l'aime. Frédéri repousse durement sa tendresse, et lorsque sa mère, au désespoir, accorde son consentement à son union avec l'Arlésienne, il refuse et, finalement, va se précipiter du haut d'une tourelle, sous les yeux de sa mère. L'esprit et le sentiment dont l'auteur a fait preuve dans les détails de la pièce et dans le dialogue ont pu seuls faire accepter un fonds si pauvre et un dénoûment si peu intéressant. La musique a été très-appréciée, quoique les morceaux de la partition ne soient pas assez reliés à l'action dramatique et paraissent des hors-d'œuvre. Les chœurs sont exécutés dans les coulisses; des mélodies provençales, avec imitation de galoubet et de tambourin, ont fourni les principaux thèmes, entre autres le noël attribué au roi René, et qu'on appelait dans le comtat d'Avignon la *Marche des rois*.

La musique, écrite par M. Georges Bizet, a été aussi exécutée au Concert populaire. Le genre pastoral domine dans ces fragments. On y a remarqué un joli menuet et un adagio. L'instrumentation se compose de sept premiers violons, de deux altos, cinq violoncelles, deux contre-basses, une flûte, un hautbois, un cornet à pistons, deux cors, deux bassons, timbales, harmonium et piano. Les rôles principaux ont été remplis par Abel, Parade, Mlles Fargueil et Bartet.

* **ARLEUF**, bourg de France (Nièvre), cant., arrond. et à 9 kilom. de Château-Chinon; pop. aggl., 2,615 hab. — pop. tot., 2,617 hab. Cette localité doit son nom à la stérilité de son territoire (*aridus locus*). Au S.-O., près d'une forêt, se trouve le château de la Tournelle.

* **ARLEUX**, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. de Douai; pop. aggl., 1,547 hab. — pop. tot., 1,675 hab.

ARMA s. m. (ar-ma). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des pentatomiens, voisin des asopes.

ARMADELLIDÉE s. f. (ar-ma-dèl-li-dé). Crust. Genre de la famille des cloportides, tribu des armadilliens.

ARMADELLIENS s. m. pl. (ar-ma-dèl-li-ain). Syn. d'ARMADILLIENS. V. ce mot, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

Armalcha, canal creusé par les rois de Babylone. V. NAARMALCHA, au tome XI.

* **ARMAN** (Jean-Lucien), industriel et homme politique français, né à Bordeaux en 1811, mort en 1873. — Il créa dans sa ville natale de vastes chantiers pour la construction des navires, puis il en établit d'autres à Ajaccio et devint un des principaux constructeurs français. De ses chantiers sortirent des bâtiments

pour l'Etat, des batteries flottantes, des canonnières, des frégates pour la Russie, des clippers, des navires de commerce, etc. Il préconisa et mit à exécution un nouveau système de construction mixte, en bois et en fer, qui donna d'excellents résultats et lui valut une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1855. Membre du conseil municipal et de la chambre de commerce de Bordeaux, membre du conseil général de la Gironde, Arman devint en outre, en 1857, député de la 5e circonscription de la Gironde. Elu avec l'appui de l'administration, il alla grossir les rangs de la majorité servile qui vota toutes les mesures proposées par le gouvernement. Aux élections de 1863, il fut réélu, toujours comme candidat officiel, contre le duc Decazes, candidat de l'opposition libérale. L'année suivante, Arman fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Ayant fait faillite en 1868, il dut donner sa démission de député et rentrer définitivement dans la vie privée.

* **ARMAND** (Armand ROUSSEL, dit), acteur français. — Il était né en 1773, et il mourut à Paris le 17 juin 1852.

* **ARMAND** (Alfred), architecte. — Outre les nombreuses gares de chemins de fer que nous avons mentionnées, on lui doit d'importantes constructions, parmi lesquelles nous citerons le grand hôtel du Louvre (1855), l'hôtel Péreire (1857), le Grand-Hôtel du boulevard des Capucines (1862), etc. Dans l'aménagement intérieur de ces immenses édifices, M. Armand a fait preuve d'une très-grande habileté. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1847, et officier depuis 1862.

ARMAND (François-Victor-Adolphe), médecin français, né à Die (Drôme) en 1818. Il est entré dans la médecine militaire, et il a fait, à la suite de nos troupes, les campagnes d'Algérie, de Crimée, d'Italie, de Chine, de Cochinchine, etc. En 1858, il a été nommé médecin-major de 1re classe. Outre des articles dans divers recueils spéciaux, la *Gazette médicale de Paris*, etc., on lui doit : *l'Algérie médicale. Topographie, climatologie, hygiène, etc.* (1854, in-8°); *Des concrétions fibrineuses polyformes du cœur, développées pendant la vie* (1857, in-8°); *Des eaux minérales de Viterbe et de son climat* (1857, in-8°); *Etudes étiologiques des fièvres* (1857, in-8°); *Histoire médico-chirurgicale de la guerre de Crimée* (1858, in-8°); *Souvenirs d'un médecin militaire* (1858, in-32); *médecine et hygiène des pays chauds et spécialement de l'Algérie et des colonies* (1859, in-8°); *Lettres de l'expédition de Chine et de Cochinchine* (1864, in-8°), etc.

ARMAND (Ernest, comte), diplomate, né à Paris en 1829. Il est fils d'un ancien député de l'Aube sous Louis-Philippe. Lorsqu'il eut terminé son droit, il entra dans la diplomatie (1850), fut successivement attaché à la légation de La Haye et à l'ambassade de Londres, devint, lors du congrès de Paris en 1856, rédacteur au cabinet du ministre des affaires étrangères et remplit les fonctions de secrétaire aux conférences de Zurich (1859). M. Armand fut ensuite chargé d'affaires à Hanovre, à Brunswick et à Rome. Il se trouvait dans cette ville lorsque, en 1867, Garibaldi envahit le territoire du pape. Le zèle qu'il montra pour défendre le pouvoir temporel de Pie IX lui fit donner par ce dernier, le 26 novembre de la même année, le titre de comte romain, qu'il fut autorisé à porter par décret du gouvernement français (4 juillet 1868). M. Armand était chef du cabinet du ministre des affaires étrangères depuis le 2 janvier 1870, lorsque, le 1er juillet suivant, il fut accrédité comme ministre plénipotentiaire près la cour de Lisbonne. Il a occupé ce poste jusqu'en février 1878.

Armand (AFFAIRE). Parmi les procès criminels de notre temps, il en est peu qui aient eu plus de retentissement et qui aient plus vivement excité l'attention publique que celui dont nous allons parler. En 1863 vivait à Montpellier M. André Armand, qui avait fait dans le commerce une grande fortune et qui jouissait de l'estime générale. D'un caractère vif, il s'emportait facilement; mais sa vie tout entière était celle d'un homme d'honneur. Vers le mois de mai de cette année, il prit pour cocher un nommé Maurice Roux, qu'on lui avait recommandé. Roux entretenait une correspondance avec une fille d'Alais, Lucie Abraham, à qui il avait promis le mariage, et faisait des sorties fréquentes. Dans la soirée du 6 juillet, Roux ne s'étant pas trouvé à la maison à l'heure du service de table, son maître lui fit à son retour de vifs reproches et le menaça de le chasser. Le lendemain matin, Roux réveilla son maître à huit heures, selon son habitude, alla chercher du bois à la cave, le porta à la cuisinière, puis disparut. M. Armand s'enquit de ce qu'était devenu son domestique, monta dans sa chambre, et, dans ses courses de la journée, il demanda à diverses personnes si elles n'avaient pas vu Roux. Personne ne l'avait aperçu. A l'heure du dîner, vers sept heures et demie, la fille Hauterive, femme de chambre de Mme Armand, descendit à la cave pour les besoins du service. Elle entendit des gémissements sortir d'une pièce voisine de celle où elle se trouvait et monta aussitôt prévenir son maître. « Je crois que j'ai entendu Maurice, lui dit-elle. — Comment! où l'avez-vous entendu? répondit M. Armand. — Je crois l'avoir entendu à la cave. — Voyez si la clef est à la porte. — La clef n'y est pas. — Alors, prenez le concierge et allez voir si vous ne vous trompez pas. » La fille Hauterive descendit à la cave avec le concierge, remonta tout de suite et dit : « C'est Maurice; il est couvert de sang; il est tout mouillé. » M. Armand quitta aussitôt la table, car il commençait son dîner, et descendit avec la bonne, un domestique et le concierge.

A travers une porte à claire-voie, qui fermait la cave à bois, ils aperçurent Maurice Roux étendu sans mouvement, le corps incliné un peu sur le côté gauche, la joue touchant le sol, les bras et les pieds liés, et donnant à peine signe de vie. On voulut ouvrir la porte; mais on n'avait pas la clef et l'on ignorait ce qu'elle était devenue. M. Armand ordonna qu'on allât chercher le serrurier Servent; quant à lui, il courut chez le docteur Brousse, et il envoya prévenir le commissaire de police. « Le docteur Brousse, dit M. Fouquier, cédant aux pressantes sollicitations de M. Armand, consentit, quoique malade, à l'accompagner sur les lieux, en attendant l'arrivée d'un autre médecin, le docteur Surdun, que M. Armand avait fait également prévenir. Après que la porte de la cave eut été enfoncée, M. Brousse s'approcha du moribond, et, passant la main sur sa figure, il sentit une petite corde serrant le cou assez fortement, à plusieurs tours, quatre ou six, mais qui n'était arrêtée par aucun nœud. Il se hâta de l'enlever, et, au moyen de fortes pressions sur la poitrine du malade, il tenta de rétablir chez lui la respiration; ses efforts ne tardèrent pas à être couronnés de succès; un mieux sensible se manifesta bientôt.

» Sur ces entrefaites arriva M. le docteur Surdun. Il examina les pieds et les mains du malade. Un simple mouchoir retenait les pieds attachés au-dessus de la cheville; une corde, formant plusieurs tours sur chacun des poignets (cinq ou six sur l'un, trois sur l'autre, selon le rapport de M. Surdun; dix sur l'un, trois sur l'autre, disent les témoins Servent et Bosc), maintenait les mains derrière le dos, reliées l'une à l'autre à la distance de la longueur d'un doigt (8 à 10 centimètres) par un bout de la même corde. La corde qui entourait les poignets était très-serrée; M. Surdun voulut la détacher; mais déjà la pensée qu'un crime aurait pu être commis était venue à l'esprit de M. le docteur Brousse, et, avant de se retirer, il fit observer à M. Surdun qu'il valait mieux, qu'il y eût crime ou suicide, attendre l'arrivée de la police. Bientôt vint le commissaire de police Bayssade, auquel on rendit compte de ce qui s'était passé. Il était venu avec l'idée d'un suicide à constater; mais les traces (traces fraîches, sans ecchymose, peu profondes, dit M. Surdun dans son rapport, et dont l'aspect suffisait pour expliquer cette asphyxie incomplète dont le corps était atteint) qu'avait laissées sur le cou de Maurice Roux la corde qui venait d'être enlevée le portèrent à croire à un meurtre plutôt qu'à un suicide. Après avoir examiné à son tour les mains et les pieds, il donna l'ordre de détacher la corde et le mouchoir qui les retenaient. Le mouchoir, marqué des lettres A. A., put être dénoué; mais les nœuds de la corde qui enroulait les poignets étaient tellement serrés, qu'il fut impossible de les défaire, et Servent fut invité à les couper, opération qu'il exécuta à l'aide de ciseaux, en les passant entre la corde et les poignets de la victime. La section opérée produisit quatorze bouts de corde, dix courts et quatre longs. Cependant, l'état du malade exigeait de prompts secours. Le commissaire de police le fit transporter dans la chambre qu'il occupait chez M. Armand et le confia aux soins de M. Surdun, recommandant à ce dernier d'examiner et de constater, le cas échéant, les blessures et contusions dont le corps de Roux pourrait porter la trace. Le commissaire procéda aussitôt à une enquête. M. Armand, qui ne doutait pas alors qu'il y eût crime, lui fit part d'une visite suspecte que Roux avait reçue le matin d'une femme d'Alais, qui s'était présentée de la part d'une fille à qui Roux avait promis le mariage et qui l'accusait de l'avoir abandonnée. Cela était dit à titre de simple conjecture, et sans qu'il prétendît aucunement rattacher cette visite au crime supposé. Roux, pendant ce temps, avait été transporté à sa chambre. Là, M. Surdun le dépouilla complétement de ses vêtements, et, en continuant les pressions sur la poitrine et à l'aide de frictions énergiques et d'applications de compresses trempées dans de l'eau bouillante, la respiration du malade se rétablit bientôt à l'état normal. A dix heures et demie, Maurice Roux était revenu complétement à lui, et M. Surdun déclarait à un prêtre, appelé par Mme Armand pour remplir son ministère près du domestique, qu'il n'y avait pas de danger imminent. Toutefois, il paraissait avoir complétement perdu la voix, et il ne faisait entendre aucun cri, aucun gémissement. Complétement rassuré sur l'état du malade, M. Surdun le quitta, le laissant sous la garde de personnes attachées à la maison de M. Armand et de deux agents de police. Un étudiant en médecine, Vialette, s'était d'ailleurs offert spontanément à le visiter dans la nuit. Maurice Roux, s'il était privé de l'usage de la voix, semblait avoir conservé son intelligence. Dans la nuit, vers deux heures du matin, sa physionomie parut se transformer; elle devint tout à coup vive, expressive. L'agent de police Delousteau, dont ce changement attira l'attention, en profita pour lui faire part des rumeurs qui couraient déjà dans la foule : qu'une femme était descendue à la cave avec deux hommes, que c'étaient ces personnes qui avaient fait le coup, et il lui demanda si ces bruits étaient fondés. Roux lui fit des signes négatifs. Poussant alors plus loin ses questions, l'agent parvint à obtenir du malade, toujours par signes, la déclaration qu'un homme seul l'avait mis dans cet état, et, en outre, que cet homme restait dans la maison Armand. Mais le nom de cet homme, comment le savoir? M. Delousteau alla chercher l'étudiant Vialette, et tous deux joignant leurs efforts, ils réussirent, à l'aide d'un alphabet et par une pression de la main de la part de Maurice Roux, à obtenir de lui ce nom si ardemment attendu : « Amand » d'abord, après une première épreuve; « Armand » ensuite, après une seconde épreuve. M. Surdun vint, vers sept heures, visiter le malade et l'examina de nouveau. Il remarqua, ce qu'il n'avait pas vu la veille, sur la nuque une petite excoriation, de couleur brune, de 2 centimètres de longueur et de 1 centimètre dans sa plus grande largeur. On l'instruisit de la révélation de Roux. Surpris, il voulut en renouveler lui-même l'épreuve. Roux désigna de nouveau Armand. Mais M. Surdun connaissait M. Armand; il habitait la même maison que lui; cette révélation le laissa complétement insensible; il n'y ajouta aucune foi. »

Ce fut en se réveillant, le 8 au matin, que M. Armand apprit l'accusation que son domestique faisait peser sur lui. Cette nouvelle ne le troubla en aucune façon, car il était convaincu, dit-il, que Roux avait le délire. Il se rendit auprès de lui avec son oncle, demanda à Maurice s'il le reconnaissait, et celui-ci fit signe que oui. Peu après arriva le procureur impérial. Informé par M. Surdun de l'accusation portée contre Armand, ce magistrat se mit à interroger le domestique à l'aide de l'alphabet et par signes, et parvint à apprendre de Roux que son maître avait tenté de l'assassiner à la cave, parce qu'il avait dit que sa maison était une baraque. Un pareil motif pour un pareil crime rendait l'accusation singulièrement invraisemblable. Le procureur impérial procéda alors à une confrontation entre le maître et le domestique. L'accusateur maintint, avec des regards et des gestes menaçants, son accusation, contre laquelle l'accusé protesta avec la plus grande énergie. A la suite de cette scène singulièrement dramatique, le juge d'instruction fit conduire Roux à l'hospice et emmena au palais de justice M. Armand, pour l'interroger comme témoin. Celui-ci protesta de nouveau de son innocence et affirma, en outre, qu'à huit heures et demie du matin, moment où, d'après Roux, le crime avait été commis, il se trouvait dans la chambre de sa femme. Cette déclaration établissant un alibi, le juge lui permit de se retirer; mais, après avoir entendu la déposition de la femme de chambre, qui prétendit n'avoir pas vu M. Armand chez sa femme, il ordonna d'arrêter ce dernier.

Le 9 juillet, Roux ayant recouvré la parole, le juge d'instruction put procéder à un interrogatoire verbal. Le domestique raconta qu'à huit heures et demie il était allé chercher deux fois du bois : « A ce moment, la cuisinière m'ayant prié de lui en porter de plus gros, je redescendis à la cave. Je me mis à genoux pour envelopper dans mon tablier ce bois que j'allais monter. Tout à coup, sans que j'aie entendu le moindre bruit qui m'annonçât son arrivée, je vis devant moi mon maître Armand. Je le reconnus parfaitement; il était vêtu de vêtements sombres qui me parurent noirs. Il me dit : « Je vais » t'apprendre si ma maison est une baraque. » Je me sentis aussitôt frappé à l'aide d'un bâton ou d'une bûche derrière la tête. Je fus étourdi et je tombai sans connaissance. Je ne sais exactement l'heure qu'il était; mais j'affirme que c'était entre huit heures et demie et neuf heures. Dans l'état d'étourdissement dans lequel j'étais plongé, je ne sentis pas qu'il m'étranglait et qu'il liait mes bras et mes jambes à l'aide d'un mouchoir. Je ne puis dire combien de temps je restai dans cette position; mais à mon réveil je me sentis suffoqué; je finis par me rendre compte que j'étais lié. Je suis resté là jusqu'au moment où l'on est venu me porter secours. J'entendais du bruit dans les caves voisines, mais je ne pouvais appeler... Quand je suis descendu pour aller à la cave, il n'y avait personne dans la loge du concierge, je l'affirme. »

A diverses reprises, Roux réitéra, avec quelques légères variantes, ses déclarations. Quant à Armand, il continua à nier avec la même énergie. Il avait cru d'abord que Roux avait été assassiné, puis il était arrivé à cette conviction, que son domestique, en l'accusant, n'avait eu d'autre but que de lui extorquer de l'argent. « J'ai mûrement réfléchi, dit-il au magistrat instructeur le 13 juillet, à ce qui s'est passé le jour où, en votre présence, j'ai été confronté avec Maurice Roux, et je suis à me demander comment il a pu s'exprimer, le 8 au matin, avec tant d'énergie et tant de lucidité, alors qu'on le croyait très-malade. Cela me paraît si extraordinaire, que je suis convaincu que ce crime a été simulé et préparé de longue main pour obtenir de l'argent. »

Le juge lui demanda s'il n'aurait pas frappé Roux dans un moment de colère : « Je n'avais pour cela aucun motif, dit-il; l'état et le lieu dans lequel on l'a trouvé excluent d'ailleurs la pensée d'un moment de vivacité, et aucune raison ne peut faire supposer qu'un maître puisse commettre une action pareille sur son domestique. »

L'instruction terminée, l'affaire fut portée sur le rôle des assises pour le 20 août; toutefois, sur la demande des défenseurs de l'accusé, le procès fut ajourné à trois mois.

Les débats s'ouvrirent le 19 novembre, par le réquisitoire du procureur général. Après la lecture de ce document, on procéda à l'appel des témoins. Maurice Roux ne répondit pas à l'appel de son nom. On apprit que Roux avait dû être transporté la veille à l'hôpital, par suite d'un nouvel attentat dont il venait d'être victime, et la cour dut renoncer à juger ce procès pendant la session.

La justice procéda alors à une nouvelle instruction sur l'agression dont Roux prétendait avoir été l'objet. Celui-ci raconta que, se rendant la veille chez son avocat, il avait été accosté par un individu vêtu de noir, que cet homme lui avait manifesté un vif intérêt, s'était assis avec lui sur le banc du café du Palais, puis l'avait accompagné dans ses courses et enfin l'avait frappé d'un violent coup de canne sur la tête; après quoi, il s'était enfui. Il était environ minuit lorsque des personnes avaient relevé Maurice Roux, étendu par terre et contusionné. Interrogé à diverses reprises, il fit des déclarations qui étaient loin de s'accorder sur les détails; en outre, aucune des nombreuses personnes qui avaient rencontré Roux dans la journée ne l'avaient vu accompagné d'un individu, même pendant la station d'une heure qu'il disait avoir faite sur le banc du café du Palais. Enfin Maurice, confronté avec les amis et les parents d'Armand, ne reconnut en aucun d'eux celui qui, d'après lui, avait voulu l'assassiner.

Quelque romanesque que parût cette seconde aventure, on ne crut pas moins, dans une partie du public, qu'Armand avait tenté de faire tuer son ancien domestique, et il en résulta dans les masses une grande surexcitation. En présence de cet état de choses, les défenseurs de l'accusé, MM. Jules Favre, Lachaud, Lisbonne et Tassy, demandèrent à la cour de cassation le renvoi du procès devant une autre cour d'assises que celle de Montpellier, pour cause de suspicion légitime, et la cour de cassation, faisant droit à cette demande, renvoya l'affaire devant la cour d'assises d'Aix.

Les débats s'ouvrirent le 14 mars. Dans le long interrogatoire que subit M. Armand, l'accusé maintint toutes ses déclarations précédentes. Il était innocent du crime dont on l'accusait; il se trouvait à l'heure du crime dans la chambre de sa femme; il avait la conviction profonde que Roux, dans un but de chantage, avait simulé un attentat sur sa personne, et que le second attentat dont il prétendait avoir été l'objet à Montpellier de la part d'un inconnu n'avait pas plus de réalité. Roux, interrogé à son tour, maintint l'accusation qu'il avait portée contre son maître; mais, par son attitude, il impressionna défavorablement contre lui l'auditoire. Dans une lettre lue par la défense, Roux écrivait à la fille Lucie Abraham, qu'il avait promis d'épouser : « Sois bien sage, travaille bien, que moi j'expose ma vie pour toi et pour mon enfant. » Or Roux, à qui l'on demanda ce qu'il avait entendu par ces expressions : « J'expose ma vie, » répondit : « Cela voulait dire que je voulais me placer le plus tôt possible, » réponse qui fut loin de paraître satisfaisante. Dans ce procès, où l'on entendit un nombre considérable de témoins, plusieurs médecins furent appelés à traiter la question médico-légale. Le plus autorisé d'entre eux était M. Ambroise Tardieu, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Il émit une opinion qui fut partagée par les professeurs Tourdes, Rouget, Jacquemet, etc., et qui produisit la plus vive sensation. Il déposa en ces termes :

« Me Jules Favre, frappé de l'importance que pouvaient avoir dans cette affaire les questions de médecine légale, me fit l'honneur de me demander mon opinion et me communiqua le dossier. En l'examinant avec attention, je trouvai qu'il existait de graves lacunes dans les constatations qui avaient eu lieu, que les médecins et les magistrats avaient été trompés par de fausses apparences, et que tout, dans les déclarations de Maurice Roux, était de pure invention. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une simulation de suicide, mais d'une simulation d'homicide. »

Le docteur Tardieu commence par définir ce que l'on doit entendre par asphyxie, syncope et commotion. Pour juger l'état de Roux, il suivra son récit, seule base sur laquelle s'appuie l'accusation; et tout d'abord il laisse de côté le siége de la blessure, qui n'est pour lui qu'un fait accessoire, puisqu'il nie l'existence du coup. En effet, les traces